

PERSONNES CIBLÉES	Installateur sanitaire CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente
TEMPS INDICATIF	Pour le traitement méthodique-didactique du module, nous recommandons aux prestataires de planifier 30 heures de cours.

Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure, pour des immeubles jusqu'à max. 8 appartements et 4 étages (constructions neuves ou rénovations), de planifier des installations de gaz naturel et de gaz liquéfiés (dimensionnements compris) et de déterminer la puissance nécessaire.

Sujets / objectifs

1. Théorie des gaz et de la combustion

- 1.1. Vous expliquez les caractéristiques physiques des gaz (C2).
- 1.2. Vous expliquez la combustion des gaz (C2).

2. Structure et tâches du distributeur de gaz

- 2.1. Vous expliquez la structure et les tâches du distributeur de gaz (C2).

3. Installations domestiques de gaz naturel

- 3.1. Vous appliquez les normes et directives (C3).
- 3.2. Vous planifiez le tracé de conduites d'une installation de gaz naturel (C3).
- 3.3. Vous effectuez le dimensionnement selon la directive G1 (C3).

4. Installations domestiques de gaz liquéfiés

- 4.1. Vous appliquez les normes et directives (C3).
- 4.2. Vous planifiez le tracé de conduites d'une installation de gaz liquéfiés (C3).
- 4.3. Vous effectuez le dimensionnement selon les directives (C3).

Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 120 minutes.

L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen.

Une partie de l'examen du module peut être effectuée sans documents écrits.

Une partie de l'examen du module peut être effectuée à l'aide de moyens informatiques.

Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.